

et sa domination tyrannique¹. Aussi S. Jean, qui avait plus de raisons encore que S. Pierre d'être réservé dans ses paroles, ne la désigne pas autrement dans son Apocalypse².

Ce verset de S. Pierre est le plus ancien témoignage et l'une des meilleures preuves que nous ayons de sa venue à Rome. La valeur de ce témoignage est indépendante de l'authenticité de l'Épître. Quand même on pourrait la révoquer en doute, il ne laisserait pas d'attester d'une manière irrécusable la persuasion de l'antiquité chrétienne sur ce fait important. Aussi un certain nombre de protestants, ne pouvant souffrir que l'évêque de Rome se dise successeur de S. Pierre, ont-ils cherché à éluder cette conclusion. Ils ont dit que la Babylone dont il est ici parlé pouvait être l'ancienne capitale de l'Assyrie, ou une ville d'Égypte qui avait emprunté son nom. Mais ni l'une ni l'autre de ces suppositions ne peut se soutenir. S'il y avait eu dans l'ancienne Babylone une Église chrétienne avec S. Pierre pour pasteur, ni les fidèles, ni leur pasteur n'auraient parlé ou écrit en grec. On sait, du reste, qu'il ne pouvait y en avoir. Cette ville tout en ruines était presque déserte³. Joseph nous apprend qu'on en avait chassé, une vingtaine d'années plus tôt, le petit nombre de Juifs qui avaient cherché à s'y établir⁴. Quant à la Babylone d'Égypte, ce n'était pas une ville, mais une simple forteresse, un lieu de station pour une légion romaine. Ajoutons que personne, ni à Rome ni à Alexandrie, n'a jamais eu l'idée que S. Pierre ait prêché l'Évangile en Égypte ou en Chaldée.

¹ Cf. Tert., *Adv. Jud.*, 9 et *Cont. Marc.*, III, 43; S. Aug., *de Civit. Dei*, XVIII, 2; Tacit., *Ann.* xv, 44. — ² Apoc., XIV, 8; XVI, 19; XVII, 2; XVIII, 2. S. Paul use d'une précaution semblable pour désigner Néron, II Tim., IV, 17 — ³ Plin., *H. N.*, VI, 26. — ⁴ Joseph., *Antiq.*, XVIII, IX, 8, 9.

SECONDE ÉPÎTRE DE S. PIERRE.

(De Rome, an 67.)

Authenticité de l'Épître. — Occasion et but de cet écrit. — Début de l'Épître. — Valeur des prophéties; quel en est l'inspirateur? — Tableau des hérésiarques. — De la fin du monde et de sa durée. — Des Épîtres de saint Paul. — Accord entre le langage de saint Pierre et son caractère. — Points de doctrine mentionnés dans ses Épîtres.

882. — Cette Épître est-elle vraiment de saint Pierre, comme la première?

Il n'est pas permis de mettre en doute l'authenticité de cette Épître, ni d'en placer la date après la mort de S. Pierre, puisqu'elle-même désigne S. Pierre lui-même comme son auteur, I, 1, 13, 14, 16-18; III, 1, 15, et qu'elle est reconnue par toute l'Église comme inspirée. Cependant elle n'a pas eu dès l'origine la même autorité que la première; et l'on voit qu'au deuxième et au troisième siècle, elle était l'objet de certaines hésitations. Dans plusieurs églises, on doutait qu'elle fût du Prince des Apôtres, non qu'on ne la jugeât pas digne de lui, mais parce qu'on croyait y voir un style différent de celui de la première et qu'on y retrouvait une partie de celle de S. Jude. Aussi est-elle mise au nombre des livres deutérocanoniques, comme l'Épître de S. Jacques. Ces doutes n'ont pourtant pas empêché qu'elle ne fit partie de la Version italique¹, qu'elle n'ait été commentée avec les autres Épîtres catholiques par Clément d'Alexandrie († 217)², citée plusieurs fois par Origène, avec le nom de S. Pierre († 254)³, par Firmilien, son disciple († 272), par S. Hippolyte, disciple de S. Irénée († 250)⁴, par S. Méthodius († 371), et enfin qu'elle n'ait été reçue généralement, en Occident comme en Orient, dès le quatrième siècle⁵. Il fut reconnu, en effet, que

¹ Cassiodore, *Instit. divin. litter.*, 14. — ² Euseb., *H. E.*, VI, 14. Cf. III, 25; VII, 25; S. Clem., *I ad Cor.*, XI. — ³ Orig., *In Jos.*, VII, 1; *In Lev.*, IV, 4, etc.. — ⁴ *De Antichristo*, 2. — ⁵ Conc. d'Hippone, 393. Cf. S. Philast., *Hæres.*, 88.

l'hypothèse d'une supposition était inadmissible et que les objections tirées du style étaient sans valeur. Si elle diffère de la précédente à quelques points de vue, si elle a un style plus énergique et plus vif, elle s'en rapproche aussi sous certains rapports, par ses citations de l'Ancien Testament, par la construction de ses périodes, par la manière dont sont énoncées ses sentences. D'ailleurs, quelque différence qu'il y ait sous ce rapport entre l'une et l'autre, on s'en étonnera peu, si l'on tient compte de ce que rapporte la tradition, que S. Pierre s'est servi de divers secrétaires pour rendre ses pensées ¹. Des auteurs du second siècle ont nommé S. Marc et Glaucias comme lui ayant servi d'interprètes ². Peut-être Sylvanus a-t-il été son secrétaire comme son messenger pour sa première Epître, v, 12.

883. — Quelle a été l'occasion et le but de cette seconde Lettre?

Comme les hérétiques qu'il combattait dans sa première Epître continuaient à nier la nécessité des bonnes œuvres, S. Pierre, averti par Notre-Seigneur de la proximité de sa mort, crut qu'une seconde Lettre, laissée comme son testament aux fidèles dont il avait la confiance, serait le moyen le plus efficace pour les détourner de l'erreur et les maintenir dans la bonne voie. Telle est la pensée qui a inspiré ce dernier écrit ³. Le Prince des Apôtres ne se contente pas de condamner l'erreur et de la flétrir : il démasque les séducteurs; il dénonce à l'avance ceux qui se préparent à désoler l'Eglise; il réfute leurs erreurs et en signale les funestes effets.

On remarque une certaine gradation dans l'exposé de ses idées. — Au premier chapitre, il inculque les grands principes qui obligent les chrétiens à la pratique des vertus, et il fait sentir la certitude de la doctrine des apôtres. Elle ne repose pas sur des imaginations ou des théories savantes,

¹ Pro diversitate rerum, diversis usus est interpretibus. S. Hier., *Epist. ad Hedib.*, cxx; q. 1x. — ² Clem. Alex., *Strom.*, vii, 17; Tert., *Adv. Marc.*, iv, 5. — ³ II Pet., I, 13, 15. Cf. Joan., xxi, 18; Orig., *In hunc loc.*; S. Amb., *de Basilic. non trad.*

comme celle des gnostiques, mais sur des faits, c'est-à-dire, sur des miracles dont ils ont été témoins et sur des prophéties dont l'accomplissement est manifeste. — Dans le second, il dévoile et flétrit les maximes et les mœurs des hérétiques et surtout des hérésiarques. — Dans le troisième, il réfute les raisons par lesquelles ils cherchaient à ébranler la foi des chrétiens, et parce qu'ils abusaient de certains passages de S. Paul pour autoriser leurs erreurs, il invoque lui-même le témoignage de l'Apôtre, caractérise ses Epîtres et en fait sentir la divine autorité.

884. — Qu'y a-t-il à remarquer sur le début du premier chapitre?

Dans les dix premiers versets de cette Epître, il convient de remarquer trois choses : — 1^o La première qualité que s'attribue S. Pierre, *δουλος Ιησου Χριστου*. Il est le serviteur, le ministre du Sauveur, avant d'être son vicaire. C'est un titre que le Sauveur a voulu porter lui-même ¹ et qui fait prendre aux successeurs de S. Pierre celui de *servi servorum Dei*. — 2^o La dignité du chrétien, appelé à partager un jour la gloire du Sauveur dans le ciel, associé, en attendant, à la vie de Dieu par la grâce et participant à son Esprit comme un membre de son divin Fils : *ut efficiatur divinæ consors (κοινωνος) naturæ*, I, 4 ². — 3^o La nécessité de pratiquer les vertus pour arriver à notre fin. S. Pierre insiste sur ce point, 5, 8, afin de réfuter les hérétiques qui prétendaient que la foi suffit pour le salut. « Loin d'être indifférentes, dit-il, les bonnes œuvres sont indispensables : c'est la condition de tout mérite dans le christianisme. » 9, 10.

885. — Quel est le sens de ces mots : *Habemus firmiorem propheticum sermonem*, I, 19, et *Omnis prophetia Scripturæ propria interpretatione non fit*, 20?

1. Le mot *firmior* paraît n'avoir pour but que de relever la valeur des prophéties, sans les mettre en comparaison avec

¹ Is., xlii, 1; Liii, 11. — ² Cf. Joan., xv, 5; xvii, 20-26; Rom., viii, 17; II Cor., xiii, 13; S. Thom., p. 3, q. 23, a. 3; 1^a-2^a, q. 110, a. 3 et 4; q. 113, a. 9, ad 1 et q. 114, a. 3.

les autres preuves de la religion. Le Nouveau Testament a une foule de passages où le comparatif est employé ainsi dans le sens du superlatif¹. Néanmoins, on est fondé à dire que les prophéties étaient à l'égard des Juifs le meilleur des arguments, et que celles qui concernent le Messie avaient alors, par leur accomplissement visible, le plus haut degré de force et d'évidence².

II. Quant au verset 20 : *Omnis prophetia propria interpretatione non fit*, il est expliqué par celui qui suit : *Spiritu sancto inspirati, locuti sunt sancti Dei homines*. Il s'agit là de la composition des Ecritures et non de leur interprétation, quoiqu'on ait souvent cité ces paroles dans ce dernier sens et qu'il se déduise naturellement du premier ; car Dieu ayant jugé à propos de révéler ses pensées aux hommes, on doit présumer qu'il n'a pas abandonné l'interprétation de sa parole à l'arbitraire d'un jugement individuel³.

886. — Quels sont les faux prophètes dépeints au chapitre II, 1-3, et pourquoi sont-ils comparés à Balaam, à des sources tarées, à des nuées sans eau, II, 15-17 ?

I. Les faux prophètes dont parle S. Pierre sont les premiers hérésiarques, ces faux Docteurs qui, prétendant parler au nom du ciel ou expliquer ses oracles, niaient la réalité de la rédemption, II, 1, et de la vie future, III, 3, et propageaient le vice par leurs paroles comme par leurs exemples. S. Pierre les menace de la rigueur des châtimens célestes, II, 3. Il leur rappelle les effets les plus terribles de la colère de Dieu : les Anges rebelles précipités en enfer malgré leurs lumières, 4, le monde antédiluvien enseveli sous les eaux, Sodome et Gomorrhe consumées par un feu vengeur, 6. Quoiqu'il ait surtout en vue les faux Docteurs de son temps, ses paroles portent plus loin ; et, comme il parle au futur, il est à croire qu'il embrasse dans sa pensée la

¹ II Cor., VIII, 17 ; II Joan., I, 1. — ² *Supra*, n. 103, 267. — ³ Cf. Joan., XIV, 16, 26 ; XVI, 3. Non enim in verbis est Evangelium, sed in sensu. Interpretatione perversa, de evangelio Christi hominis fit evangelium, aut, quod pejus est, diaboli. Hieron., *In Ep. ad Gal.*, I, 11, 12. *Supra*, n. 593.

multitude des hérésies du second et du troisième siècle. Ce qu'il dit convient même en grande partie aux hérésiarques de tous les temps. Ainsi, Dieu a voulu que le premier pape laissât à ses successeurs un exemple frappant et authentique du zèle avec lequel ils doivent défendre le dépôt de la foi et combattre l'erreur jusqu'à la fin des siècles.

II. On comprend sans peine les qualifications employées par S. Pierre : elles sont aussi justes que frappantes. — 1^o Comme Balaam¹, ces hérésiarques sont des ministres de Dieu, mais des ministres indignes, vendus au mensonge, qui abusent par cupidité de leur vocation et des grâces qu'ils ont reçues du ciel. — 2^o Comme des sources tarées, ils trompent et égarent les âmes avides de vérité et de vertu, par une fausse apparence de doctrine et de piété. — 3^o Comme des nuées sans eau, ils flottent à tous les vents ; et au lieu de répandre la fécondité, ils attirent la foudre et déchainent les orages. S. Augustin les appelle : *Magni sed mali montes, quos non illuminat Dominus*².

887. — Pourquoi saint Pierre parle-t-il de la fin du monde aux fidèles, III, 3-14 ?

C'est en vue de l'avenir et dans un esprit prophétique que S. Pierre donne cet avis à l'Eglise, 3, 4. Il le fait pour deux raisons. — 1^o Parce qu'il sait qu'un certain nombre, décus dans leur espérance de voir bientôt le retour glorieux du Sauveur et la ruine de tous ses ennemis, sont exposés à prêter l'oreille à ce que disent les impies : que le monde ne finira jamais et qu'il ne faut pas compter sur une autre vie. — 2^o Afin que tous les chrétiens tiennent leurs cœurs détachés de ce monde fragile, qui doit être réduit en cendres, 10, 11, et qu'ils soient toujours prêts à se présenter devant Dieu, pour lui rendre compte de leur conduite, 12, 14.

En lisant ce passage, on ne peut qu'admirer le soin avec lequel l'Esprit saint a préservé les auteurs du Nouveau Testament de cette erreur, assez commune alors, que le monde

¹ Num., XXII, 28. — ² S. Aug., *In Ps.* CXXIV, 5 ; XCXVII, 4, 5.

était près de finir et qu'un règne glorieux du Messie commencerait bientôt sur la terre ¹.

888. — Pourquoi saint Pierre allègue-t-il ici les Epîtres de saint Paul, III, 45?

S. Pierre allègue ici les Epîtres de S. Paul pour deux raisons : — 1° Afin d'exprimer hautement son estime et son affection pour celui qu'il appelle son frère. Les citations qu'il avait faites de plusieurs de ses paroles ² montraient déjà qu'il les approuvait et les regardait comme inspirées ; mais il tenait à bien établir cette vérité, qu'il n'y avait entre l'auteur de ses Epîtres et lui aucune opposition de doctrine ni de tendance. Les paroles dont il se sert sont une preuve de son humilité, non moins que de sa sagesse et de sa charité. Elles s'accordent parfaitement avec celles qu'on a pu remarquer plus haut ³. Elles montrent qu'il n'y avait d'émulation entre les Apôtres que dans la pratique de la vertu et dans le service du divin Maître ⁴. — 2° Afin de mettre les fidèles en garde contre l'abus que plusieurs faisaient de divers passages de ces Epîtres, et de leur bien inculquer ce principe important : que pour être inspirées de Dieu, les Ecritures ne laissent pas d'avoir leurs obscurités ; qu'elles peuvent devenir aisément une occasion d'erreur pour les particuliers, et que l'Eglise seule en possède avec certitude le véritable sens.

Il faut remarquer que S. Pierre ne paraît pas avoir en vue toutes les Epîtres de S. Paul, mais seulement celles qui étaient alors écrites et connues ⁵.

¹ Cf. I Thess., v, 2, 3 ; II Thess., II, 2. Cf. II Pet., III, 8 ; *Supra*, n. 264, 266, 778. — ² Cf. I Pet., I, 3 et II Cor., I, 3 ; Eph., I, 3 ; — I Pet., I, 19 et I Cor., VI, 20 ; VII, 23 ; — I Pet., II, 4 et Rom., VI, 4 ; Eph., IV, 22 ; Col., III, 8 ; — I Pet., II, 11 et Rom., XIII, 14 ; Gal., V, 16 ; — I Pet., II, 13 et Rom., XIII, 1 ; — I Pet., III, 1 et Eph., V, 22 ; Col., III, 18, etc. — ³ I Pet., I, 4 ; Gal., II, 11 et Marc., XIV, 71, 72. — ⁴ Paulus in Apostolis miratur innocentiam ; Petrus in Paulo miratur sapientiam : quanto magis nos meliorem vitam aspicere decet qui jacemus in infimis ! S. Greg. M., *In Ezech.*, Hom. x, 33 ; *Supra*, n. 740, 742. — ⁵ *Supra*, n. 802.

889. — Le sujet traité dans les deux Epîtres attribuées à saint Pierre et le ton qui y règne conviennent-ils au vicaire de Jésus-Christ et au chef du collège apostolique ?

Tous les commentateurs reconnaissent dans l'une et l'autre Epître une grande élévation de pensées et de sentiments, une doctrine solide et pratique, un style d'une gravité et d'une sévérité qui imposent. L'auteur y montre une portée de vue remarquable. Ce n'est pas un incident transitoire qui excite sa sollicitude, ou un pays particulier qui est l'objet de son zèle : sa pensée embrasse le monde entier et s'étend à tous les âges. Il apprend à tous les chrétiens l'éminence de leur vocation, I Pet., I, 3 ; II, 12, et les moyens qu'ils ont d'y répondre, II Pet., I, 17. Il indique à chaque état ses devoirs particuliers, I Pet., II, 13-III, 9. Il avertit les pasteurs en même temps que les brebis, I Pet., V, 4-6. Après avoir dit l'avantage qu'on peut tirer des livres saints et les précautions à prendre pour en profiter, II Pet., I, 19 ; III, 16, il trace le tableau des sectes qui vont fondre sur l'Eglise, en menaçant les hérésiarques des châtimens du ciel, II Pet., II, 4-6, et en affirmant avec énergie la réalité du jugement dernier, III, 7, 12. Enfin, il semble tracer comme un premier canon du Nouveau Testament, en mettant les Epîtres de S. Paul au même rang que les livres inspirés. Sa dernière parole est un hommage à la souveraineté et à la miséricorde de son divin Maître.

N'est-ce pas ce que le Vicaire de Jésus-Christ avait à faire pour confirmer ses frères, et ce langage ne convient-il pas admirablement au chef des Apôtres et au premier pasteur de l'Eglise universelle ?

890. — Quelles sont les vérités mentionnées dans les deux Epîtres de S. Pierre ?

On trouve mentionnées dans les Epîtres de S. Pierre un grand nombre de vérités révélées :

1° Pour le *dogme* : La Trinité, I Pet., I, 2, 5 ; — la divinité de Jésus-Christ, I Pet., I, 3, 11 ; III, 15 ; II Pet., I, 8, 17, 18 ; II, 20 ; III, 18. Cf. Tit., II, 11, 13 ; III, 4 ; — sa résurrection,

I Pet., I, 3, 21; III, 21; — la rédemption des âmes, I Pet., I, 2, 3, 18, 19; II, 21-24; III, 18-22; — la descente du Sauveur aux enfers, I Pet., III, 19, 20; — son Ascension, I Pet., I, 21; III, 22; V, 4; — la descente du Saint-Esprit, I Pet., I, 12; — l'union de tous les peuples dans le sein de l'Eglise, I Pet., II, 4-8; — les effets du baptême, I Pet., I, 23; III, 21, 22; — l'inspiration des livres saints, II Pet., I, 20, 21; III, 16; — la réalité de la vie future, I Pet., IV, 6, 18; II Pet., III, 1-4.

2° Pour la morale, la vocation des fidèles à la sainteté, I Pet., I, 15, 16; II, 9-12; IV, 1, 2, 4; II Pet., I, 3-11; — l'exemple de perfection que nous a donné le Sauveur, I Pet., II, 21; IV, 1; — les obligations des pasteurs, I Pet., IV, 10, 11; V, 1-4; — celles des sujets, I Pet., II, 13-20; — celles des époux, II Pet., III, 1-7; — le crime des faux Docteurs qui perdent les âmes, I Pet., II, 1-19; — l'indignité de ceux qui retournent au péché après en être sortis, II Pet., II, 20-22; — enfin le prix des souffrances endurées dans l'esprit de Notre-Seigneur, I Pet., I, 11; IV, 1, 12-19.

Sur tous ces points, il suffit de rapprocher la doctrine de S. Paul de celle de S. Pierre, pour juger avec quel fondement les rationalistes ont prétendu que ces deux Apôtres étaient en contradiction sur les questions les plus importantes de dogme et de morale.

PREMIÈRE ÉPITRE DE S. JEAN.

(D'Ephèse, vers 95.)

Authenticité de cette Epître. — Destination, occasion, but de cette composition.

891. — L'authenticité de cette Epître est-elle bien certaine?

L'authenticité de cette Epître n'a jamais été contestée, et elle ne pourrait l'être sérieusement. Elle a été citée par Papias, au témoignage d'Eusèbe¹, puis par les plus anciens auteurs ecclésiastiques, S. Polycarpe², S. Irénée³, Clément d'Alexandrie⁴, Tertullien⁵, le canon de Muratori, comme faisant partie de l'Écriture et comme ouvrage de S. Jean. D'ailleurs, il suffit de la lire pour être convaincu que cet apôtre en est l'auteur. S'il ne se nomme pas, s'il garde le silence sur ses prérogatives, il ne s'en révèle pas moins de la manière la plus manifeste. Il affirme qu'il a été témoin de tout ce que le Verbe de vie a fait lorsqu'il était sur la terre. Il parle comme étant bien connu de ceux à qui il s'adresse, et s'exprime en Docteur, en maître et en père. Aux erreurs qu'il combat, on reconnaît l'époque où il a écrit : ce ne peut être que la fin du premier siècle. Les vérités qu'il enseigne et la manière dont il les énonce font reconnaître l'auteur du quatrième Évangile. Le fond des idées est le même dans les deux écrits et ne diffère pas de celui de l'Apocalypse. De part et d'autre, ce sont les mêmes dogmes : la divinité du Sauveur, l'universalité de la rédemption, la réalité de la vie future. C'est le même accent, la même conviction, la même simplicité, la même tendresse, la même ardeur à confesser sa foi et à la communiquer. C'est aussi le même style, les mêmes répétitions, les mêmes maximes, les mêmes images. Enfin, c'est un langage que S. Jean seul a

¹ Euseb., *H. E.*, III, c. 39. — ² *Ep. ad Philipp.*, 7. — ³ S. Irén., *Adv. Hæres.*, III, xvi, 8. — ⁴ *Strom.*, II; Euseb., *H. E.*, VI, 14. — ⁵ Tert., *Adv. Marc.*, V, 16; *Adv. Prax.*, 15.